

## **Discours de reconnaissance<sup>1</sup>**

de M<sup>gr</sup> Pierre-André Fournier, archevêque de Rimouski,  
en hommage au ministère des Pères Oblats de Marie-Immaculée  
dans l'archidiocèse de Rimouski (1921-2008)  
à l'occasion de la 34<sup>e</sup> Assemblée des prêtres  
tenue au Grand Séminaire de Rimouski  
le 7 juin 2011

---

Cher Père Jacques Laliberté, vicaire provincial,  
Cher Père Noël Lebrun,

Le 23 avril 1921, M<sup>gr</sup> Joseph-Romuald Léonard, évêque de Rimouski, écrivait au Révérend Père Provincial des Oblats, pour lui proposer la fondation d'une maison oblate à Mont-Joli et la desserte de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Le Conseil provincial répondit favorablement à la demande, mais dut encore attendre l'autorisation de la Maison générale de Rome avant de se prononcer définitivement. Le Conseil général ayant répondu favorablement, les Oblats purent entreprendre les négociations avec l'Ordinaire du lieu, qui devaient les amener à s'établir à Mont-Joli.

Le 17 octobre 1921, deux premiers oblats arrivèrent en gare à Mont-Joli. Au nom de la Congrégation, ils venaient prendre en charge la paroisse et se proposaient de s'initier à son fonctionnement. L'ancien desservant, l'abbé Ernest Myles, devait rester jusqu'à la fin du mois pour les aider en ce sens.

Le 21 mars 1922, l'Évêque de Rimouski et le Révérend Père provincial des Oblats signaient une convention déterminant les modalités de la fondation d'une résidence oblate à Mont-Joli. L'Évêque de Rimouski y rappelait entre autres les dispositions d'une résolution de la fabrique de Mont-Joli entérinant la cession d'une partie des biens de la fabrique aux oblats. Le but de cette donation était d'assurer à la communauté la possibilité de tenir une maison pour ses oeuvres et de répondre adéquatement aux besoins du ministère paroissial. En retour, les oblats s'engageaient à pourvoir à la construction, à l'entretien et aux réparations éventuelles du presbytère et dépendances tant que les Révérends pères auraient charge de la cure. Peu après la ratification de cette entente, le premier curé oblat, le Père Eugène Guérin, était installé en l'Église de Notre-Dame-de-Lourdes le 26 mars 1922.

Le 19 avril suivant, le Père Guérin annonça à M<sup>gr</sup> Léonard son intention de fonder une oeuvre des retraites fermées à Mont-Joli. M<sup>gr</sup> Léonard approuva et encouragea l'idée. La première retraite se déroula du 20 au 24 juillet 1922 à l'Académie des Frères du Sacré-Cœur. Ce ne fut qu'après deux ans toutefois que l'oeuvre put bénéficier de ses propres locaux. Le 27 juillet 1924, M<sup>gr</sup> Léonard bénissait la Maison des retraites fermées de Mont-Joli. À la fermeture de l'établissement, en juin 1970, plus de 130 000 personnes étaient venues y faire un séjour.

À Mont-Joli, les Pères oblats furent les instigateurs de bon nombre d'oeuvres sociales et religieuses: UCC, Apostolat des malades, scoutisme, etc. Ils furent en outre chargés de l'aumônerie du Sanatorium de Mont-Joli à partir de 1939. Ils dispensèrent également des services similaires à l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski, entre 1969 et 1983. Dans tout le

---

<sup>1</sup> D'après un texte rédigé par M. Sylvain Gosselin, archiviste de l'archidiocèse de Rimouski.

diocèse, enfin, ils participèrent à de nombreuses retraites paroissiales à titre de prédicateurs itinérants à partir de 1924.

En plus de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli, ils eurent également la responsabilité de la cure de Saint-Joseph-de-Lepage à partir de 1977 et celle de Sainte-Flavie en 1997. Les effectifs de la communauté ayant diminués, ils durent cependant se résoudre à laisser la direction de ces trois paroisses à un prêtre diocésain en 1998. Le presbytère de Notre-Dame-de-Lourdes est alors rétrocédé à Fabrique de cette paroisse. La communauté y demeure encore présente, mais avec des effectifs réduit, jusqu'à la vente du presbytère en 2003. Durant cinq années encore, la communauté maintient une présence oblate dans l'archidiocèse de Rimouski : le père Albert Cimon poursuit son ministère paroissial dans le secteur de Mont-Joli (La Montée) et le père Noël Lebrun continue son apostolat au Centre de santé et de services sociaux de La Mitis. En 2008, les deux derniers oblats quittent définitivement le diocèse de Rimouski.

Veillez accepter, chers Pères, toute notre reconnaissance et nos hommages auxquels se joint ce modeste souvenir : trois coffrets de deux disques compacts chacun, présentant les évangiles de Luc, Marc et Matthieu lus par Yves Dubuc.

## **Discours de reconnaissance<sup>1</sup>**

de M<sup>gr</sup> Pierre-André Fournier, archevêque de Rimouski,  
en hommage au ministère des Clercs de Saint-Viateur  
dans l'archidiocèse de Rimouski (1930-2009)  
à l'occasion de la 34<sup>e</sup> Assemblée des prêtres  
tenue au Grand Séminaire de Rimouski  
le 7 juin 2011

---

Cher Père Claude Roy, supérieur provincial,  
Cher Père Robert Jean, consultant provincial,

Établis depuis 1920 dans la région de Squatec, les Frères de Notre-Dame-des-Champs se trouvaient aux prises avec de sérieuses difficultés : manque de sujets, situation financière précaire, absence de recrutement. En 1928, le nouvel évêque de Rimouski, M<sup>gr</sup> Courchesne découvrit bientôt que la communauté, dans son état actuel, ne pouvait se maintenir. Le curé de Sully, l'abbé Joseph Drapeau, ayant eu vent de l'affaire, proposa à M<sup>gr</sup> Courchesne de transférer la communauté dans sa paroisse et d'y bâtir un orphelinat agricole. D'après lui, c'était la seule chance de survie du jeune Institut. Acquiesçant à la demande, M<sup>gr</sup> Courchesne fit appel aux Rédemptoristes pour assurer la direction spirituelle des Frères et aux Clercs de Saint-Viateur pour préparer les élèves à l'agriculture.

Ce n'est toutefois qu'en 1930 que les Clercs de Saint-Viateur vinrent prêter main forte aux Frères de Notre-Dame-des-Champs. Quelques mois seulement après leur arrivée, au début de 1931, M<sup>gr</sup> Courchesne proposa aux frères d'associer leur institut à celui des Clercs de Saint-Viateur, afin de résoudre définitivement le problème du recrutement. Par un indult daté du 16 mai, la Congrégation des Sacrements déclara l'extinction de l'Institut des Frères de Notre-Dame-des-Champs et son affiliation à celui des Clercs de Saint-Viateur. Ce décret devint exécutoire le 31 juillet suivant.

Les Clercs de Saint-Viateur allaient être les véritables maîtres d'oeuvre de la Maison Notre-Dame-des-Champs de Sully. Consacré orphelinat agricole dès 1930, l'établissement dut subir des transformations majeures dans son mandat au début des années 40. Malgré les mérites de cette institution au niveau de l'enseignement agricole, surtout après la fondation d'une école moyenne d'agriculture (1936), la prétention d'établir des orphelins sur des fermes s'était avérée utopique. Transformé en pensionnat régional en 1942, l'établissement devait mieux répondre aux attentes du milieu. À la suite de la réforme scolaire, la clientèle du collège subit une diminution considérable qui entraîna sa fermeture en 1966. En 1967, l'institution fut transformée en centre de réadaptation pour mésadaptés. En raison de son éloignement des grands centres, le ministère des Affaires sociales décida sa fermeture en 1974.

En 1955, les Clercs de Saint-Viateur décidèrent de regrouper les religieux du Bas-Saint-Laurent en une région administrative distincte. Pour assurer la viabilité de la vice-province de Rimouski, les religieux fondèrent le Juvénat Notre-Dame-de-Grâces à Sainte-Luce. Cette maison assura la formation des juvénistes jusqu'en 1970. Cette année-là, l'institution changea d'appellation et devint la « Grande Maison » pour l'hébergement des religieux âgés et des organisations socio-professionnelles de la région. L'édifice abrite, en outre, le centre de réflexion chrétienne et le centre de pastorale vocationnelle de la communauté.

---

<sup>1</sup> D'après un texte rédigé par M. Sylvain Gosselin, archiviste de l'archidiocèse de Rimouski.

À Matane, les Clercs de Saint-Viateur assurèrent la direction d'un collège classique. À la demande de M<sup>gr</sup> Parent, ils prirent, en 1953, la direction d'une section classique dans les locaux de l'École D'Amours. En 1958, l'établissement fut transporté dans de nouveaux locaux. Jusqu'en 1967, les religieux y dispensèrent l'enseignement secondaire. À cette date, l'établissement devint de niveau collégial. Les effectifs humains de la communauté ayant diminué, les religieux durent remettre le collège au ministère de l'Éducation en 1970.

Si l'implication des Clercs de Saint-Viateur dans le domaine de l'éducation se fit principalement dans ces trois maisons d'enseignement secondaire et collégial, ils oeuvrèrent également dans une dizaine d'écoles primaires et secondaires (jusqu'à la neuvième année) réparties à travers le diocèse depuis 1944 jusqu'en 1983.

La réforme scolaire ayant entraîné des bouleversements majeurs dans le domaine de l'éducation, les Clercs de Saint-Viateur durent s'ouvrir sur de nouvelles opportunités d'apostolat. Ainsi, à partir de 1972, ils furent les pasteurs de plusieurs paroisses du Témiscouata et de La Mitis. Ils ouvrirent à Rimouski, en 1969, une maison d'accueil pour étudiants désireux d'approfondir leur foi chrétienne. Certains religieux se sont illustrés, également depuis 1969, en tant que directeur ou fondateur de mouvement liturgique et d'associations de personnes handicapées. D'autres se sont impliqués, de 1974 à 1984, au niveau du développement régional, en oeuvrant dans les divers comités d'une coopérative de développement agro-forestier, qui visait à éviter la fermeture de trois paroisses du JAL (Saint-Juste-du-Lac, Auclair et Lejeune). D'autres, enfin, ont oeuvré en pastorale hospitalière à Matane depuis 1982.

Le 27 décembre 1994, les quatre provinces religieuses que compte la communauté au Canada sont fusionnées en une seule. C'est la fin de la province du Saint-Laurent dont le centre administratif était à Rimouski. Il s'ensuit la fermeture des résidences de Rimouski et de Matane dans les années suivantes. En 2006, l'équipe pastorale chargée des paroisses du secteur de Dégelis (Des Montagnes et des Lacs) laisse sa place à un prêtre diocésain. Et 2009, c'est la vente de la Grande Maison de Sainte-Luce.

Mais votre œuvre se continue. Nous nous réjouissons de ce message que vous, Père Roy, m'avez fait parvenir :

Je vous signale que la communauté viatorienne est toujours présente à Rimouski. Un groupe de cinq associés à la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur se réunit périodiquement et réalise, selon ses moyens, la mission viatorienne dans votre diocèse. Cette communauté locale a d'ailleurs choisi le nom de l'un des tous premiers prêtres de votre diocèse, M. DesTroisMaisons, comme patronyme.

Veillez accepter, chers Pères, toute notre reconnaissance et nos hommages auxquels se joint ce modeste souvenir : trois coffrets de deux disques compacts chacun, présentant les évangiles de Luc, Marc et Matthieu lus par Yves Dubuc.